

COMMANDE D'ABONNEMENT 2025/2026

TRIGNAC

Photo à joindre
(avec nom et prénom au dos)

Abonné (e)

Nom
 Prénom
 Adresse
 Bat : Appt :
 Code Postal
 Ville
 Date de Naissance
 Téléphone (obligatoire)
 e-mail
 N° d'abonné Ycéo 2024/2025
 Etablissement scolaire

Responsable légal (e) (si différent de l'abonné)

Nom
 Prénom
 Adresse
 Bat : Appt :
 Code Postal
 Ville
 Téléphone (obligatoire)

PRIME TRANSPORT

Si vous êtes salarié, 50 % de votre abonnement est pris en charge par votre employeur (avec justificatif)
 Employeur :

ABONNEMENTS	Mensuel valable 30 jours (date à date)	Annuel 2 mois gratuits	Date de début d'abonnement souhaité
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 4-11 ANS élève scolarisé : <ul style="list-style-type: none"> - hors commune de Trignac - sur la commune de Trignac <u>Joindre l'attestation délivrée par la Mairie</u> <p>Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire, Ligne L13 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.</p>	15,50 € 10,85€	155 € 108,50 €	
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 12-17 ANS : élève scolarisé <ul style="list-style-type: none"> - hors commune de Trignac - sur la commune de Trignac (au collège Julien Lambot) <u>Joindre l'attestation délivrée par la Mairie</u> <p>Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire, Ligne L13 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.</p>	22,50 € 15,75 €	225 € 157,50 €	
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 18-25 ANS *	22,50 €	225 €	
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 26-59 ANS *	40 €	400 €	
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 60 ANS ET + *	25,50 €	255 €	
<small>* Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire, Ligne L13 et 2 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.</small>		<input type="checkbox"/> 5% pour 2 abonnements <input type="checkbox"/> 10% pour 3 abonnements <input type="checkbox"/> 20% pour 4 abonnements et plus	
Pour mon abonnement annuel, je choisis :		Remise familiale : <input type="checkbox"/> Attention : la remise familiale est valable uniquement pour les abonnements annuels souscrits en une fois par les membres d'un même foyer	
<input type="checkbox"/> le règlement total par chèque (à l'ordre de Régie STRAN) <input type="checkbox"/> le prélèvement mensuel <input type="checkbox"/> le 5 du mois <input type="checkbox"/> le 15 du mois		Total à régler :	

Pièces justificatives à joindre à votre commande :

- une photo d'identité récente (qui sera restituée)
- une copie de la carte d'identité de l'abonné (ou livret de famille)
- une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois
- pour les prélèvements : un RIB, la pièce d'identité du payeur et l'autorisation de prélèvement remplie